

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : élémentaire Mirabeau Fragonard Adresse : impasse du général de Gaulle 06530 peymeinade Durée : 17h-19h (2 heures)	DATE : Mardi 23 juin 2020
---	--

<u>PARTICIPANTS :</u> - Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN) <u>Enseignants :</u> Mme Michel Alexandra(directrice et adjointe CM2), M. Le Moigne Philippe (adjoint CP), Mme Farison Estelle (adjointe en CP), Mme Legagneux Céline (adjointe CE2), M. Zegers Matthieu (adjoint CM1), Mme Guillard Anne Marie (adjointe CE1), Mme Bellat Anais (adjointe CM2), Mme Loubet (Adjointe en cE1/CE2), Mme Sirchia Roxane (TRS) <u>Parents d'élèves :</u> Mme Suzini, Mme Thomas- Lachiver, Mme Thomas, Mme Rabeau. - Autres personnes présentes : Mme Merchier Patricia (pays de grasse), M. Petit Cyrille (responsable animateur CAPG), , Mme Dewez (1 ^{ère} adjoint, délégué aux affaires scolaires), Mme Populin fanny (responsable des écoles mairie), Secrétaire de séance : Anne-Marie Guillard
--

<u>ORDRE DU JOUR :</u> <u>Sécurité</u> ➤ Protocole sanitaire <u>Organisation Ecole 2020/2021</u> ➤ Composition de l'école (enseignants et effectifs) <u>Pédagogie</u> ➤ Le projet d'école <u>Périscolaire</u> - Aide aux devoirs <u>Divers</u> ➤ Point sur les travaux réalisés, à venir et demandés
--

<u>POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :</u> <u>Sécurité</u> ➤ Protocole sanitaire Ce troisième trimestre a été marqué par de nombreux changements dûs à la crise sanitaire, au covid 19. Etapas : - Le 16 mars, les écoles ont été fermées. Les enseignants ont adapté leur pédagogie et sont devenus des enseignants à distance. Entre le 16 et le 18 mai, les enfants de soignants ont été accueillis à l'école Fragonard par des enseignants volontaires. - Le 18 mai, les écoles de Peymeinade ont réouvert pour les CP/ CM2 puis l'ensemble des niveaux la semaine suivante. Nous avons essayé de pallier aux désagréments du protocole sanitaire en faisant classe la journée tout assurant le distanciel. - Le 15 juin, en accord avec l'ensemble des partenaires écoles, mairie et inspection, nous avons élargi les inscriptions pour satisfaire le plus grand nombre de famille tout en respectant un protocole inchangé.

- Le 22 juin, suite à l'annonce présidentielle, l'équipe s'est de nouveau adaptée et a fait face à ces changements. Lundi, nous avons 167 enfants sur 217 soit 77% de présences.
- Présentation du 2s2c si en septembre le protocole sanitaire devait être reconduit.

Organisation Ecole 2020/2021

- Composition de l'école (enseignants et effectifs)

Cycle 2	Cycle 3
<u>CP</u> : 25 <u>CP / CE1</u> : 12+10 <u>CE1</u> : 23 <u>CE1/CE2</u> : 11+12=23 <u>CE2</u> : 24	<u>CM1</u> 23 <u>CM1</u> 21 <u>CM2</u> 28 <u>CM2</u> 29

Total : 217 élèves à ce jour soit une moyenne de 24 élèves par classe.

Pédagogie

- Le projet d'école

Présentation des grandes lignes du projet d'école :

- Aménagement de la cour : traçage au sol, jeux de cour, permis de cour élaboré avec les élèves.
- Projet copains bienveillants (cm1 et cm2) avec un élargissement progressif sur 4 ans aux autres classes
- Projet en partenariat avec le SDIS sur les dangers domestiques et la sécurité
- Permis internet pour les classes de CM2
- Projet avec le MAS de l'olivine pour les CP
- Projet aménagement jardin dans la cour, compost (lien avec la cantine et la CAPG), hôtels à insectes (développement durable)
- projets sports avec la mairie et les autres écoles (CROSS, olympiades)+ projet ski (6 séances, participation des parents 58 euros, + prix du repas à ajouter, 4 animateurs mis à disposition)
- Projets sur l'hygiène de vie avec l'infirmière scolaire (intervention sur l'alimentation, les dents, les écrans..)
- Mise en place d'une chorale
- Etude d'artistes communs aux classes avec exposition entre élèves (1 artiste par période)
- Amélioration des liaisons CM2/6^{ème}
- Création d'un ENT d'école pour faciliter la communication avec les familles sur les sujets communs à l'école.

Pour mener à bien ce projet, nous aurons besoin de l'aide de la mairie notamment des bacs de plantations, de bacs de composteurs ou encore dans l'aménagement de la cour et son financement.

Périscolaire

- Aide aux devoirs

Mme Legagneux souhaiterait continuer l'aide aux devoirs l'année prochaine et Mme Michel aimerait commencer cette aide à Mirabeau.

Nous aimerions que cela soit effectif dès la rentrée.

Divers

Point sur les travaux :

Il reste encore des travaux à réaliser. Nous avons fait le point avec la mairie. Les demandes ont été retransmises aux différents services.

La priorité, cette année, est donnée à la réparation des toitures.

Questions des parents :

- Peut-on savoir si les enfants seront à l'école du haut ou du bas?

Les listes définitives seront connues la veille de la rentrée afin d'éviter les déceptions en cas de changement.

- est ce que les projets ou sorties qui ont été annulés seront reportés ?

Les sorties ne seront pas reportées. De nouveaux projets verront le jour. Sachez que l'ensemble des acomptes des sorties pour les bus ont été perdus.

- est ce que certains enseignants envisagent de suivre leur classe en raison de l'année écourtée.

Suivre une classe entière est difficile si on prend en compte les fratries.

- Sur quels critères sont faites la composition des classes 2020-2021 pour les CE1 puisque selon les dernières infos il devrait y avoir : CP-CE1/CE1-CE2 à Fragonard et CE1 à Mirabeau?

Nous avons essayé de rassembler les fratries tout en harmonisant les classes (niveaux, mixité, comportement).

- Si la crise sanitaire et son protocole « disparaissent » officiellement, pourra-t-on continuer à appliquer certaines règles régulières pour des raisons d'hygiène évidentes?

Les règles d'hygiène continueront mais seront pris sur les temps de récréations et non sur les temps d'apprentissages. Ces rituels doivent devenir un automatisme (j'arrive à l'école, je me lave les mains, je sors en récréation, je me lave les mains...) Petit à petit cela sera un réflexe.

- Les enfants qui devaient partir en classe verte ou autres sorties pourront-ils en bénéficier l'an prochain?

Les collègues feront la demande mais nous ne savons pas à ce jour si nous serons prioritaires.

- Peut-on relancer, avec le soutien de la mairie, les sorties au ski dont seuls nos enfants (sur les 5 communes) sont exclus pour quelques centaines de mètres d'altitude de différence ?

$472.67 * 6 = 2836.02$

$2836.02/50 = 56.72$ (classe de Mme Michel et Mme Vizzari)

3 euros pris en charge par le département donc 53.72 par enfant.

A cela, il faudrait ajouter les remontées mécaniques de 5.5 par enfant donc 58.72 par enfant.

Le repas devra être pris dans un restaurant sur place à la charge des familles en compensation de celui de la cantine.

Le conseil général fournit les skis et les chaussures aux enfants pendant la période. Les enfants reviennent chez eux avec et peuvent en bénéficier pendant la saison. Ils mettent à disposition 4 animateurs pour deux heures qui peuvent se diviser en deux le matin et deux l'après midi (2 fois deux heures) ou 4 animateurs pour deux heures le matin et des parents agréer l'après-midi. Les parents accompagnateurs doivent être agréés dans tous les cas.

Mme Guillard et Mme Loubet souhaiterai également participer au projet sky.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

- Projet d'école
- Effectifs année 2020/2021
- Travaux
- Questions des parents

Fait à Peymeinade, le 23.06.2020